

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

S-Monovette® RNA Exact

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Pour le prélèvement d'échantillons de sang. Le tube S-Monovette® RNA Exact est utilisé pour le prélèvement de sang veineux par aspiration. Il permet de sélectionner librement jusqu'à 9,7 ml de volume d'échantillon (dont 2,4 ml de sang possible). Ce produit sert à la stabilisation immédiate de l'ensemble de l'ARN contenu dans le sang (prévention de la dégradation et de la resynthèse de l'ARN). Le tube S-Monovette® RNA Exact standardise la phase pré-analytique dans un système clos au cours du stockage et du transport de l'échantillon.

Utilisations déconseillées

Utilisez S-Monovette® uniquement pour le prélèvement sanguin et non pour l'injection. Le sang et les composants sanguins prélevés et traités dans le tube S-Monovette® RNA Exact ne conviennent pas à la perfusion ni à l'insertion dans un organisme humain.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	SARSTEDT AG & Co. KG	
Rue:	Sarstedtstraße 1	
Lieu:	D-51588 Nümbrecht	
Boîte postale:	1220	
	D-51582 Nümbrecht	
Téléphone:	+49 (0)2293 / 305 - 0	Téléfax: +49 (0)2293 / 305 - 2470
E-mail:	info@sarstedt.com	
Interlocuteur:	Dr. Daniel Will	Téléphone: +49 (0)2293 / 305 - 4500
	Jochen Hoffmann	
E-mail:	sicherheitsdatenblatt@sarstedt.com	
Internet:	www.sarstedt.com	
Service responsable:	Centre R & D	

Fournisseur

Société:	SARSTEDT S.A.R.L.	
Rue:	Route de Gray - Z.I. des Plantes	
Lieu:	F-70150 Marnay	
Téléphone:	+33 (0) 3 8431 9595	Téléfax: +33 (0) 3 8431 9599
E-mail:	info.fr@sarstedt.com	
Internet:	www.sarstedt.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison et de Toxicovigilance: +33 (0) 1 45 42 59 59

Information supplémentaire

Toutes les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité se réfèrent au produit non utilisé et à sa préparation.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H302
Acute Tox. 4; H332
Skin Corr. 1B; H314
Eye Dam. 1; H318
Aquatic Chronic 3; H412

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 2 de 14

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Guanidine thiocyanate
Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés
Acide éthylènediaminotétraacétique sel tripotassique

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir Conseils de prudence sur cette étiquette).
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans site d'élimination des déchets conformément aux réglementations légales.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 3 de 14

Pictogrammes:



Mentions de danger

H314-H412

Conseils de prudence

P260-P264-P280-P301+P330+P331-P303+P361+P353-P363-P304+P340-P310-P321-P305+P351+P338-P310-P405-P501

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

La S-Monovette® RNA Exact contient 7,3 ml d'une solution aqueuse de stabilisateur.

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
593-84-0	Guanidine thiocyanate			25 - < 30 %
	209-812-1			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H332 H312 H302 H314 H318 H412 EUH032			
68131-40-8	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés			5 - < 10 %
	614-295-4			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H332 H302 H315 H318			
65501-24-8	Acide éthylènediaminotétraacétique sel tripotassique			1 - < 5 %
	676-659-9			
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H332 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
593-84-0	209-812-1	Guanidine thiocyanate	25 - < 30 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 1,6 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 1100,1 mg/kg; par voie orale: DL50 = 593 mg/kg		
68131-40-8	614-295-4	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés	5 - < 10 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >=2000 mg/kg		
65501-24-8	676-659-9	Acide éthylènediaminotétraacétique sel tripotassique	1 - < 5 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = 2800 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 4 de 14

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, les situations suivantes peuvent se produire : Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂), oxydes de soufre (SOx), cyanure d'hydrogène (HCN), cyanure d'hydrogène).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 5 de 14

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Ne pas ouvrir la Monovette®. Respectez les instructions d'utilisation et de manipulation. Prière de suivre impérativement l'approche décrite dans le mode d'emploi et de n'utiliser que le matériel prescrit lors du prélèvement de sang. Utilisez S-Monovette® uniquement pour le prélèvement sanguin et non pour l'injection. S-Monovette® RNA Exact seulement avec aiguille de sécurité Safety-Multify® (REF 85.1637.235, 85.1638.235, 85.1640.235 ou 85.1642.235), tubulure: longueur de 200 mm à utiliser. Le S-Monovette® RNA Exact est exclusivement utilisé avec la technique d'aspiration. La tige du piston ne s'enclenche pas dans le fond. En cas de prélèvement multiple, toujours remplir le tube S-Monovette® RNA Exact en dernier. Porter des gants appropriés lors du prélèvement d'échantillons de sang et de la manipulation de matériel potentiellement infectieux.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. A conserver à température ambiante. Conserver à l'abri de la lumière.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour le prélèvement d'échantillons de sang. Le tube S-Monovette® RNA Exact est utilisé pour le prélèvement de sang veineux par aspiration. Il permet de sélectionner librement jusqu'à 9,7 ml de volume d'échantillon (dont 2,4 ml de sang possible). Ce produit sert à la stabilisation immédiate de l'ensemble de l'ARN contenu dans le sang (prévention de la dégradation et de la resynthèse de l'ARN). Le tube S-Monovette® RNA Exact standardise la phase pré-analytique dans un système clos au cours du stockage et du transport de l'échantillon.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
68131-40-8	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés	
	Sédiment d'eau douce	28,1 mg/kg
	Sédiment marin	2,81 mg/kg
	Sol	5,6 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 6 de 14

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaunâtre
Odeur:	odeur inhérente légère
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur (à 25 °C):	6,8
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
Pas de données disponibles pour le mélange.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,088 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Pas de données disponibles pour le mélange.

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 7 de 14

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactions avec: Acide.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.4. Conditions à éviter

Chauffage. Conserver à l'abri de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec: Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. En cas d'incendie, les situations suivantes peuvent se produire :
Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2), oxydes de soufre (SOx),
cyanure d'hydrogène (HCN, cyanure d'hydrogène).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

ETAmél calculé

ATE (orale) 1773 mg/kg; ATE (cutanée) 4366 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 31,18 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 4,252 mg/l

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 8 de 14

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
593-84-0	Guanidine thiocyanate				
	orale	DL50 593 mg/kg	Rat	(Fiche de données de sécurité étrangère)	OCDE 401
	cutanée	DL50 1100,1 mg/kg		(Fiche de données de sécurité étrangère)	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	CL50 1,6 mg/l		(Fiche de données de sécurité étrangère)	
68131-40-8	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés				
	orale	DL50 >=2000 mg/kg	Rat	(Fiche de données de sécurité étrangère)	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat	(Fiche de données de sécurité étrangère)	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
65501-24-8	Acide éthylènediaminotétraacétique sel tripotassique				
	orale	DL50 2800 mg/kg	Rat	(Fiche de données de sécurité étrangère)	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE 401)
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 9 de 14

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
593-84-0	Guanidine thiocyanate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	89,1	96 h	Poecilia reticulata (Guppy)	(Fiche de données de sécurité étrangère) OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	130 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus (algue verte)	(Fiche de données de sécurité étrangère) DIN 38412 (Institut allemand de normalisation)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	42,4	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	(Fiche de données de sécurité étrangère) OCDE 202
68131-40-8	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	3,2 mg/l	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	(Fiche de données de sécurité étrangère)
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	7,3 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	(Fiche de données de sécurité étrangère)
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	824 mg/l	3 h	Micro-organismes	(Fiche de données de sécurité étrangère)
65501-24-8	Acide éthylènediaminotétraacétique sel tripotassique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	792 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	(Fiche de données de sécurité étrangère)
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>100	72 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	(Fiche de données de sécurité étrangère) OCDE 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
68131-40-8	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés				
	biotique/abiotique	>60	28		

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
593-84-0	Guanidine thiocyanate	-1,11
68131-40-8	Alcools, C11-15, secondaire, éthoxylés	3,382

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 10 de 14

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination


13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination


Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Guanidine thiocyanate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)



14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Guanidine thiocyanate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 11 de 14

Quantité exceptée:	E1
Transport maritime (IMDG)	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Guanidine thiocyanate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-B
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Guanidine thiocyanate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y841
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Afin d'assurer un transport en toute sécurité, SARSTEDT propose un système d'emballage complet pour les tubes S-Monovette®, contrôlé et validé par l'Office fédéral allemand de recherche et de contrôle des matériaux.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 12 de 14

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la
(les) section(s): 9.

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 13 de 14

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë
Skin Corr: Corrosion cutanée
Skin Irrit: Irritation cutanée
Eye Dam: Lésions oculaires graves
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
CLP: Classification, labelling and Packaging
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFA: Medical First Aid Guide
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

S-Monovette® RNA Exact

Date de révision: 04.04.2024

N° d'article: 01.2048.001

Page 14 de 14

H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)